



Projet de loi travail : Les 23 et 28 juin, grève et manifestations

Alors que le dernier rapport de la confédération syndicale internationale pointe sur plusieurs pages les violations des droits et répressions auxquelles sont soumis les militants syndicaux depuis plusieurs mois en France, voilà que maintenant le gouvernement veut interdire les manifestations.

C'est le gouvernement qui est seul responsable du climat délétère que nous connaissons. Par son déni de démocratie, son refus de tout dialogue, et maintenant ses attaques inacceptables et scandaleuses vis à vis des organisations syndicales, il contribue à accroître le mécontentement et la colère des travailleuses et travailleurs.

Face au rejet massif ce projet de loi d'une majorité de salarié-e-s et de l'opinion publique, combien de temps le gouvernement va-t-il rester sourd aux légitimes revendications du monde du travail ?

Les lycéen-ne-s, les étudiant-e-s, les travailleur-se-rs, ne sont ni des voyous ni des casseurs. Où est l'irresponsabilité des syndicats lorsque ce sont les Cheminots qui défendent la Gare Montparnasse ou les infirmiers en grève qui tentent de protéger l'Hôpital Necker ?

Nous refusons ce projet de loi par lequel ce gouvernement veut nous ramener aux conditions de travail d'un autre siècle et nous enlever tout pouvoir d'intervention.

C'est par l'action des jeunes et des salariés avec nos organisations que nous avons gagné du progrès social; C'est par notre engagement, par l'amplification de la mobilisation que nous allons gagner le retrait du projet de loi travail et de nouveaux droits pour tous.

Après le succès du 14 juin, avec 1300000 manifestant-e-s nationalement dont 5000 sur le département, les organisations syndicales départementales CGT/FO/FSU/Solidaires et les organisations de jeunesse UNL, MJS, JC appellent à **deux nouvelles journées de mobilisation, les 23 et 28 juin, date à laquelle nous remettrons les pétitions en Préfecture et sous-préfecture.**

Nos organisations appellent tous les jeunes, les syndicats, toutes les sections syndicales à tenir de nouvelles assemblées générales pour élaborer avec les syndiqué-e-s et les salarié-e-s, les cahiers revendicatifs, faire vivre le plus largement possible la votation et décider d'arrêts de travail.

Les jeudi 23 et le mardi 28 juin, 10h30, grève et manifestations

- Bayonne ; place St Ursule
- Pau, Place de Verdun